

Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées

DESTINATAIRES : Ressources intermédiaires
Ressources de type familial
Résidences privées pour aînés
Chefs SAPA-maintien à domicile

EXPÉDITEUR : Julie Cyr, chef SAPA
Continuum hébergement-clientèle adulte

DATE : Le 24 avril 2020

OBJET : **Approvisionnement des équipements de protection individuelle**

Veuillez prendre note de la consigne suivante en lien avec l'objet ci-haut mentionné.

MASQUES DE PROCÉDURE :

Les masques seront réapprovisionnés automatiquement par période de deux semaines. Il est possible que des ajustements soient réalisés en cours de route afin de s'adapter aux besoins. Cependant, nous tenons à vous rappeler que vous êtes responsable d'assurer une utilisation judicieuse des masques et ce, en **conformité aux consignes émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou la prévention et contrôle des infections (PCI) de notre établissement**. Advenant que l'initiative d'utiliser les masques au-delà des consignes émises est prise, l'approvisionnement sera sous votre entière responsabilité. Nous vous rappelons que les masques sont destinés aux personnels qui rendent des soins à moins de deux mètres d'un résident et que la ressource à la responsabilité de réduire au maximum le nombre de personnes différentes en contact avec ce dernier. Si vous prévoyez manquer de masques, veuillez informer la personne de référence selon votre type de ressource;

Pour les RI-RTF: Votre intervenante RI-RTF désignée;

Pour les RPA : La personne désignée pour vous supporter pendant la pandémie.

ÉQUIPEMENTS REQUIS POUR L'ISOLEMENT :

Chaque ressource a reçu un ensemble de base afin d'avoir un peu d'équipements de secours.

Pour le secteur de Baie-Comeau et Sept-Îles : Des boîtes d'équipements pour la durée de l'isolement (14 jours) seront disponibles au magasin de chaque hôpital et seront distribuées selon les situations suivantes;

Congé Hôpital : La coordination s'assurera que le résident quitte avec les EPI vers la ressource;

Suspicion COVID 19 : Lorsque l'infirmière se déplacera pour un dépistage, elle s'assurera d'avoir en sa possession une boîte d'EPI qu'elle laissera à la ressource;

Intégration à partir du domicile : La RI-RTF ou RPA avisera son intervenante ou la personne désignée afin d'assurer que la boîte d'EPI sera livrée pour l'intégration.

Pour les autres secteurs (Haute-Côte-Nord, Port-Cartier, Minganie et Basse Côte-Nord) :

Congé Hôpital : La coordination s'assurera que le résident quitte avec les EPI vers la ressource;

Suspicion COVID 19 : Suite à la visite de l'infirmière aviser votre intervenante (RI-RTF) ou votre personne de référence(RPA) afin qu'une requête soit adressée au service des approvisionnements;

Intégration à partir du domicile : Aviser l'intervenante ressource ou votre personne de référence qui fera une requête afin de s'assurer que la boîte d'EPI soit livrée pour l'intégration.

L'approvisionnement se fera dans les 24 heures suivant la commande et de 24 à 48 heures pour la Basse-Côte Nord.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, nos meilleures salutations.